

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **30 Juin 2021** qui font apparaître un actif net de **4.502.284 DT** et une valeur liquidative égale à **116,957 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Juin 2021** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Juin 2021**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **40,68%** de l'actif arrêté à la date du **30 Juin 2021**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **59,32%** de l'actif arrêté à la date du **30 Juin 2021**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30.06.2021	Au 30.06.2020	Au 31.12.2020
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	1 843 861	1 943 313	2 018 079
a- Actions et valeurs assimilées		196 322	162 302	174 660
b- Obligations		1 647 538	1 781 011	1 843 420
c- Emprunts d'Etat		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 689 147	1 565 551	1 623 993
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		2 689 147	1 565 551	1 623 993
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		4 533 007	3 508 865	3 642 073
<u>PASSIFS</u>				
		<u>30 723</u>	<u>24 700</u>	<u>34 426</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	25 702	17 678	20 812
Autres créditeurs divers	PA2	5 021	7 022	13 614
<u>ACTIF NET</u>		<u>4 502 284</u>	<u>3 484 165</u>	<u>3 607 647</u>
Capital	CP1	3 859 560	3 112 066	3 158 315
Sommes capitalisables		642 724	372 099	449 332
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		548 363	293 057	297 155
b- Résultat capitalisable de la période		94 877	79 358	150 103
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		-516	-316	2 074
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4 533 007	3 508 865	3 642 073

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01.04.2021 au 30.06.2021	01.01.2021 au 30.06.2021	01.04.2020 au 30.06.2020	01.01.2020 au 30.06.2020	01.01.2020 au 31.12.2020
Revenus du portefeuille-titres	PR1	25 914	52 826	26 394	53 540	102 612
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		25 914	52 826	26 394	53 540	102 612
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	33 841	67 847	22 165	48 170	92 634
Total des revenus des placements		<u>59 755</u>	<u>120 672</u>	<u>48 558</u>	<u>101 711</u>	<u>195 246</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 976	-16 139	-6 558	-13 175	-26 659
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		51 779	104 533	42 000	88 536	168 587
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4 831	-9 656	-4 584	-9 178	-18 483
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 948	94 877	37 416	79 358	150 103
Régularisation du résultat d'exploitation		6 939	-516	1 752	-316	2 074
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		53 887	94 361	39 169	79 042	152 177
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-6 939	516	-1 752	316	-2 074
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		2 320	3 768	2 202	2 437	-5 451
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	1 406	0	2 006	12 592
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		49 267	100 051	39 618	83 801	157 245

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.04.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>49 267</u>	<u>100 051</u>	<u>39 618</u>	<u>83 801</u>	<u>157 245</u>
a- Résultat d'exploitation	46 948	94 877	37 416	79 358	150 103
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 320	3 768	2 202	2 437	-5 451
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	1 406	0	2 006	12 592
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>570 192</u>	<u>794 587</u>	<u>117 724</u>	<u>-555 883</u>	<u>-505 845</u>
a- Souscriptions	1 360 844	2 860 975	189 594	330 335	846 798
- Capital	1 172 100	2 481 300	170 300	298 000	752 900
- Régularisation des sommes non distribuables	2 613	4 421	203	404	867
- Régularisation des sommes capitalisables	186 131	375 254	19 091	31 931	93 030
b- Rachats	790 652	2 066 388	71 870	886 218	1 352 643
- Capital	680 000	1 786 100	64 300	806 200	1 217 600
- Régularisation des sommes non distribuables	1 559	3 550	27	1 029	1 442
- Régularisation des sommes capitalisables	109 092	276 738	7 543	78 989	133 600
VARIATION DE L'ACTIF NET	619 460	894 637	157 342	-472 082	-348 600
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	3 882 825	3 607 647	3 326 822	3 956 247	3 956 247
b- Fin de période	4 502 284	4 502 284	3 484 165	3 484 165	3 607 647
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	33 574	31 543	30 048	36 190	36 190
b- Fin de période	38 495	38 495	31 108	31 108	31 543
VALEUR LIQUIDATIVE	116,957	116,957	112,002	112,002	114,372
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,536%	4,558%	4,672%	4,937%	4,623%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2021** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2021**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2021** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Juin 2021**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Juin 2021** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Juin 2021** à **1.843.861 DT** et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.06.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		1 603 015	1 647 538	36,35%	36,59%
AB 2008 CAT B	3 000	105 000	105 660	2,33%	2,35%
AB 2009 SUB	1 150	30 625	31 627	0,70%	0,70%
AB 2012 SUB	3 500	70 000	73 391	1,62%	1,63%
AB SUB 2020-03	2 000	200 000	205 606	4,54%	4,57%
AIL 2015-1	1 500	60 000	63 396	1,40%	1,41%
ATL 2015-1	1 500	60 000	63 644	1,40%	1,41%
TLF 2021-1	1 000	100 000	101 637	2,24%	2,26%
BTE 2010	3 500	175 000	181 440	4,00%	4,03%
CIL 2016-2	1 000	20 000	20 447	0,45%	0,45%
CIL 2020-1	1 500	120 000	120 718	2,66%	2,68%
HL SUB 2015-1	2 500	100 000	103 784	2,29%	2,31%
HL 2015-2	2 500	100 000	101 635	2,24%	2,26%
HL 2020-03	1 000	100 000	103 454	2,28%	2,30%
STB 2010/1	3 000	79 890	80 818	1,78%	1,80%
TJL 2016-2	2 000	40 000	40 805	0,90%	0,91%
TJL 2019-1	1 000	60 000	60 253	1,33%	1,34%
UIB 2009/1	2 500	112 500	117 534	2,59%	2,61%
UIB 2012/1	3 500	70 000	71 689	1,58%	1,59%
Titres OPCVM		187 648	196 322	4,33%	4,36%
GO SICAV	1 612	187 648	196 322	4,33%	4,36%
Total		1 790 662	1 843 861	40,68%	40,95%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.06.2021	Solde au 30.06.2020	Solde au 31.12.2020
Placements monétaires	0	0	0
Disponibilités	2 689 147	1 565 551	1 623 993
Compte à terme	300 000	300 000	0
Intérêts courus sur compte à terme	2 622	2 205	0
Avoirs en banque	2 380 008	1 255 768	1 618 887
Intérêts sur Dépôt à vue	6 517	7 578	5 106
Total	2 689 147	1 565 551	1 623 993

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.06.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
ATB CAT 07.05.2021 (90 J) 7.25%	300 000	302 622	6,68%	6,72%
Total	300 000	302 622	6,68%	6,72%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.06.2021	Solde au 30.06.2020	Solde au 31.12.2020
PA1 : Opérateurs Crédeurs			
Frais du gestionnaire	7 268	5 185	5 328
Frais du dépositaire	18 434	12 492	15 484
Total	25 702	17 678	20 812
PA2 : Autres crédeurs Divers			
Autres Opérateurs crédeurs (CAC)	2 480	2 487	5 001
Autres Crédeurs (CMF)	385	300	317
Charges budgétisées à payer	2 155	4 235	8 296
Total	5 021	7 022	13 614

CP1 : Note sur le capital**NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET**

Capital au 31.12.2020	
* Montant en nominal	3 154 300
* Nombre de Titres	31 543
* Nombre d'actionnaires	84
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	2 481 300
* Nombre de titres émis	24 813
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 786 100
* Nombre de titres rachetés	17 861
Capital au 30.06.2021	
* Montant en nominal	3 849 500
* Nombre de Titres	38 495
* Nombre d'actionnaires	78

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2020	3 158 315	3 158 315
Souscriptions de la période	2 481 300	2 481 300
Rachats de la Période	-1 786 100	-1 786 100
Autres Mouvements	6 045	648 769
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	3 768	3 768
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	1 406	1 406
Régularisation Sommes non distribuables	871	871
Frais de négociation de titres	0	0
Sommes capitalisables		642 724
Montant Fin de période au 30.06.2021	3 859 560	4 502 284

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.04.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0	0
Revenus Des Obligations					
Intérêts	25 914	52 826	26 394	53 540	102 612
Revenus Des BTA					
Intérêts	0	0	0	0	0
Total	25 914	52 826	26 394	53 540	102 612

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.04.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur certificats de dépôt	23 947	48 284	8 472	14 425	34 589
Intérêts sur comptes de dépôt	9 894	19 562	13 692	33 745	58 045
Total	33 841	67 847	22 165	48 170	92 634

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.04.2021 au 30.06.2021	Du 01.01.2021 au 30.06.2021	Du 01.04.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 30.06.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	6 492	13 189	5 079	10 216	20 709
Rémunération du dépositaire	1 483	2 950	1 479	2 959	5 950
Total	7 976	16 139	6 558	13 175	26 659
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1 247	2 480	1 243	2 486	5 000
Redevance CMF	1 091	2 217	854	1 717	3 481
Charges diverses	0	1	1	2	3
Charges budgétisées(Résultat)	2 493	4 959	2 486	4 973	10 000
Total	4 831	9 656	4 584	9 178	18 483

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **30 Juin 2021** s'élève à 13.189 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Juin 2021** s'élève à 2.950 DT.